

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23-313 -
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12-2715 - ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4,50,
3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMÉRO 30 ct. - Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Tandis que la lune livre ses premiers secrets...

À LA DÉCOUVERTE DE MARS

LES «MARINER» 6 ET 7 SONT DANS LA «BANLIEUE» DE LA PLANÈTE ROUGE

Mars, a qui on a donné le nom du dieu de la guerre, probablement à cause de sa couleur rougeâtre, est dès aujourd'hui au centre de l'attention du monde scientifique. Deux sondes spatiales américaines «Mariner-6» et «Mariner-7», lancées en février dernier en direction de cette planète, dont la distance à la terre varie entre 55 millions et 400 millions de kilomètres, arrivent à proximité. La mission des deux sondes est de prendre, au total, 191 photos de Mars, dont 48 à moins de 3200 km. de la planète. Alors qu'en juillet 1965, «Mariner-4» n'avait transmis que 21 photos, d'une résolution assez faible, prises à 9800 km. et d'une partie seulement de la planète, les deux nouveaux «Mariner» vont la photographier durant près de quatre jours... «Mariner-6» lorsqu'elle sera à proximité immédiate de Mars, photographiera surtout ses régions équatoriales et «Mariner-7» surtout sa calotte polaire sud. Des détails de 270 m. doivent être visibles sur les nouvelles photos contre près de 3 km. sur celles de «Mariner-4».

à l'aide des télescopes. La seconde série de photos de Mars sera prise alors que la sonde ne sera qu'à 3200 kilomètres de la surface de Mars. Le pouvoir séparateur des caméras permettra alors de distinguer des détails de 270 m. Ces photos seront bien plus nettes que celles prises par «Mariner 4» en juillet 1965.

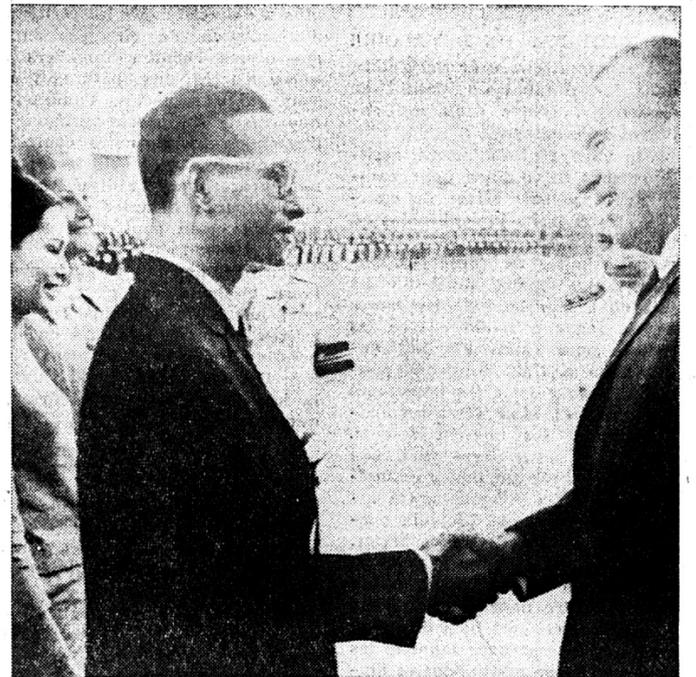
«Mariner 7» enverra ses premières photos le 2 août à 5 h. 59, heure suisse. Mais les deux jours les plus passionnants seront le 31 juillet et le 5 août, dates de la plus courte distance entre les sondes et la planète.

En éclaireurs

Le cerveau de l'opération est situé au JPL (Jet Propulsion Laboratory) à Pasadena, en Californie, où règne en maître le professeur William Pickering, le «père» des sondes lunaires, vénusiennes et martiennes américaines. Chaque cinq minutes, pendant des heures, une nouvelle photo de Mars apparaîtra sur les appareils du centre. Chaque photo comportera un demi-million de points. Au fur et à mesure que les Mariner se rapprocheront de la planète, le disque de Mars grandira sur ces photos, en même temps que les yeux des astronomes.

En plus des caméras à grand et petit angle, les plus perfectionnées jamais construites et mises à bord d'un engin spatial, les deux sondes sont équipées de radiomètres à infrarouges qui permettront d'établir une corrélation entre les températures et l'apparence visible de la surface de la planète, ainsi que de spectromètres à ultraviolets qui aideront à identifier et à mesurer les gaz composant l'atmosphère martienne.

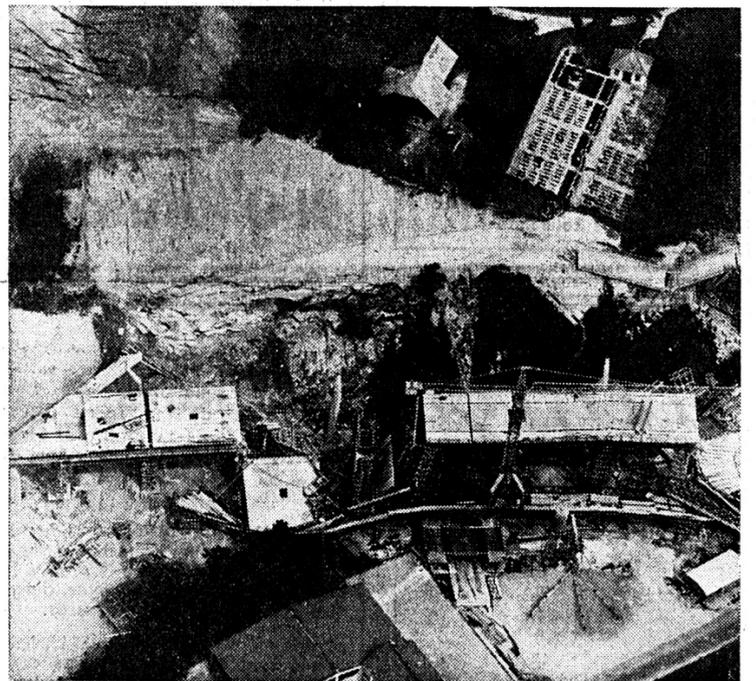
Les Mariner ne répondront peut-être pas encore à la question: «La vie existe-t-elle sur Mars?» Mais elles en cerneront la réponse et, dans tous les cas, prépareront les vols des futurs Mariner et «Voyage» en 1971 et en 1973, avant que l'homme lui-même ne s'élance vers cette planète quelque temps après 1985.



Venant de Djakarta, le président Nixon est arrivé hier à Bangkok. Le roi de Thaïlande, Bhumipol (à gauche) et son épouse ont salué leur hôte, qui séjournera trois jours en Thaïlande où il aura des entretiens assez délicats.

DERNIÈRE PAGE

Eptingen: Situation toujours menaçante



Les éléments naturels font encore parler d'eux aujourd'hui: à Eptingen, dans le canton de Bâle-Ville, où un gros éboulement a détruit dimanche un viaduc en construction et plusieurs bâtiments, la situation est toujours critique. Le terrain est toujours en mouvement, et les halles d'une fabrique d'eau minérale sont toujours menacées. Quant à la route Interlaken-Spiez, elle est toujours recouverte par l'eau et la boue des ruisseaux en furie qui se sont répandues après les orages du week-end sur Leissigen. Les dommages sont considérables, et l'on parlait lundi soir de plus d'un million de francs de dégâts. Quant à la liaison ferroviaire, elle a été rétablie dès lundi matin. Notre photo: une vue aérienne de l'éboulement d'Eptingen, où l'on distingue bien le viaduc détruit et le chaos de l'éboulement.

La vie, peut-être...

Scrutée de si près, Mars, dont le diamètre est la moitié de celui de la terre et la masse le dixième de notre globe, va-t-elle livrer ses secrets aux hommes? Vénus, la planète la plus proche du soleil, s'est révélée, avec les sondes soviétiques Vénusik 5 et 6, extrêmement chaude et possède une atmosphère de gaz carbonique extrêmement dense, des dizaines de fois celle de la terre. Elle semble apparemment peu propice à la vie, quelle qu'elle soit. Mars, plus éloigné du soleil que la terre, est par conséquent plus froide, mais ses températures dans la zone équatoriale et même dans les zones tempérées, pendant l'été martien, tout en étant faibles, sont positives. Mars possède également une atmosphère, certes très ténue, formée de gaz carbonique et d'azote et peut-être bien un peu d'eau. Une forme de vie y serait donc théoriquement possible. D'où l'intérêt passionnant de son exploration. Les astronomes y ont décelé des changements de couleur, selon les saisons. D'autres supposent que les zones polaires sont recouvertes de glace. Au siècle dernier, l'Italien Schiaparelli y a même cru déceler les fameux «canaux» martiens.

Premières photos

«Mariner 4» n'a pas décelé de canaux, mais par contre sur ses photos couvrant une fraction de la planète, les astronomes ont dénombré 300 cratères. A ce compte, la planète en compterait au total plus de 30 000. Ce serait alors une seconde lune aussi inhospitalière.

Le «suspense martien» a commencé hier soir, à 23 h. 12, heure suisse, lorsque par signal venu de terre — qui a mis plus de cinq minutes à leur parvenir de l'antenne géante de 63 m. de diamètre de Goldstone, dans le désert de Mojave, dans les Rocheuses — les caméras de «Mariner 6» ont été mises en état de fonctionner.

Les premières photos de la «planète rouge» ont commencé à être prises vers 3 h. 15 ce matin (heure suisse) alors que la sonde se trouvait à 1241 000 km. de Mars et qu'elle avait parcouru 384 millions de km. en 154 jours. «Mariner 6» va prendre au cours des vingt heures qui vont suivre une première série de 33 photos qu'elle va enregistrer et qu'elle retransmettra à la terre dans la nuit de mardi.

Ces premières photos montreront la face de Mars observée par la sonde. Ce ne seront pas les plus intéressantes puisqu'elles ne seront guère différentes de celles réalisées depuis la terre

Cela s'est passé dans notre pays

POLÉMIQUE ARABO-ZURICHOISE

Dans une lettre ouverte à M. Arthur Bachmann, chef du Département de justice du canton de Zurich, le bureau juridique de l'Union des avocats arabes, chargé de la défense des Palestiniens détenus à Zurich, s'élève, en citant la presse suisse, contre les propos tenus par ce haut magistrat à l'égard des deux défenseurs suisses, M^{rs} Treadwell et Meister. M. Bachmann avait notamment déclaré au cours d'une interview diffusée par la radio allemande le 14 juillet dernier que «les défenseurs des Palestiniens tentaient de retarder par tous les moyens la procédure d'enquête».

Les avocats arabes accusent M. Bachmann d'être sorti de son rôle de recours suprême et d'avoir ainsi «réfusé la justice de votre canton». Ils ajoutent que «la volonté de coopération des défenseurs des Palestiniens s'est toujours heurtée à un mur» et que des règles fondamentales de procédure ont été violées par les autorités judiciaires suisses.

■ GROS VOL ÉLUCIDÉ. — Exactement trois mois après le gros vol des paies à la gare du Wynental-Suhrental, à Aarau, la police cantonale argovienne est parvenue à élucider cette affaire et à mettre la main sur son auteur. Celui-ci a reconnu les faits. C'est le 28 avril dernier que l'homme s'était emparé de 181 enveloppes de paie, représentant un montant total de 220 000 fr., dans les bureaux de la gare à l'aide d'une fausse clé. Le voleur est un manœuvre âgé de 35 ans, domicilié à Hunzenschwil, qui s'était signalé par les nombreuses dépenses qu'il faisait ces dernières semaines. Il a été arrêté hier.

Quelque 190 000 fr. ont pu être récupérés par la police. L'épouse du voleur, qui dès le début était au courant des agissements de son mari, a également été arrêtée. Elle est accusée de recel.

■ PATRIARCHE A GENÈVE. — Le patriarche German de l'Eglise orthodoxe serbe est arrivé, lundi peu après 13 heures, à Genève où il séjournera quatre jours. Il aura notamment des entretiens au Conseil oecuménique des Eglises et rencontrera des représentants de l'Eglise nationale protestante de Genève, de l'Eglise vieille-catholique

et du patriarcat orthodoxe de Moscou. Il sera reçu jeudi également par le Conseil d'Etat de Genève, à l'Hôtel de Ville.

■ MACABRE DÉCOUVERTE. — Dans la journée de lundi, des alpinistes ont découvert dans la vallée de Zermatt le corps d'un ressortissant allemand, M. Alois Siebert, 33 ans, père d'un enfant, disparu depuis le début d'avril. M. Siebert avait été emporté par une avalanche en compagnie d'un autre Allemand, M. Gotthard Friebe, 35 ans, marié, père de deux enfants, domicilié à Dortmund. Le corps de M. Siebert a été descendu à l'hôpital de Viège.

■ UN BATEAU EXPLOSE. — Une explosion s'est produite lundi, vers 15 h., sur un bateau au bord du lac de Zurich. L'accident, qui a causé des dommages estimés de 10 000 à 15 000 francs, s'est soldé par de légères blessures à la main pour un ouvrier qui s'affairait autour de l'embarcation lors de l'explosion. Celle-ci a eu lieu au moment où l'on faisait le plein d'essence du réservoir de 120 litres du bateau, qui se trouvait dans un hangar. Cette embarcation sert à l'arrachage des plantes aquatiques sur le lac de Zurich.

Les noyades se multiplient

On vient de connaître toute une série de nouvelles noyades qui se sont produites au cours du dernier week-end et qui viennent s'ajouter à la liste déjà longue qu'on a dû enregistrer jusqu'ici. A Zoug, une femme de 58 ans a basculé alors qu'elle quittait un bateau pour nager avec une bouée. Une jeune fille de 17 ans, non-nageuse, a perdu pied dans le lac de Sarnen, près du camping de Giswil. Aux Grisons, un sexagénaire italien a été emporté par le courant en se baignant dans le Rhin près de Tavannas, et un jeune homme de 20 ans, d'Untervaz, a coulé dans une carrière inondée, sans être remarqué par d'autres baigneurs. Au Tessin enfin, on a repêché dans la rivière du même nom un corps qu'on croit être celui d'un pêcheur de Bellinzona et la police opère actuellement des recherches près de Locarno, un touriste ayant découvert des effets masculins abandonnés au bord de la rive.

■ DEUX GENEVOIS TUÉS AU MONT-BLANC. — Deux alpinistes suisses, dont les corps ont été décou-

verts hier, se sont tués sur la face est du Mont-Blanc-du-Tacul. Il s'agit de MM. Pierre Genoud et Romain Guigon, tous deux de Genève.

Begnins: 14 gosses intoxiqués dans une colonie de vacances

Lundi après midi, les trois ambulances nyonnaises ont dû être appelées pour transporter soit à l'Hôpital du district de Nyon, soit à l'Hôpital cantonal à Lausanne, 14 enfants — 12 filles et 2 garçons — qui venaient d'être victimes d'une intoxication alimentaire à la colonie de vacances genevoise de La Cézille, sur Begnins (VD). Les quatre cas les plus graves ont été retenus à l'Hôpital de Nyon, puis dirigés sur l'Hôpital cantonal pour une analyse qui déterminera s'il s'agit bien d'une intoxication alimentaire ou éventuellement d'un virus. Les dix autres malades sont alités avec une forte fièvre à la colonie de La Cézille.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

COSSONAY

CE N'EST PAS UN DÉVALOIR !

A son tour, Grain de Sel s'élève dans le « Journal du district de Cossonay », contre ceux qui salissent la campagne.

« Je voyage passablement, écrit-il, surtout dans notre belle campagne et je suis effaré de constater les endroits innombrables où l'on dépose des détritus de tous genres : boîtes de conserves, papiers gras, tessons de bouteilles (car on a bien soin de les casser ou de jouer à football avec les boîtes... pour s'amuser !). Le Touring-Club a fait poser des poubelles pour y jeter les papiers et autres objets, mais des gens mal intentionnés les mettent à côté. Ces (villaines) manières sont, non seulement antihygiéniques et malpropres mais dangereuses. On aime la nature, soit ! Mais le premier devoir est de la respecter. La Suisse est renommée pour sa propreté, ce n'est pas une raison de la prendre pour un dévaloir. »

Voilà qui est fort bien dit. Mais à voir la vitesse avec laquelle les « salopards » se multiplient et l'indulgence qu'on leur témoigne, la propreté helvétique ne sera bientôt plus qu'une légende !

GINGINS

COMMENT LEUR FAIRE COMPRENDRE QU'ON PEUT AUSSI SE DÉPLACER A PIED

Le « Journal de Nyon » nous apprend que la Municipalité de Gin-

gins a « constaté que les écrivains d'interdiction de circuler placés sur divers chemins forestiers et voies d'accès aux pâturages ne sont guère respectés. Faudra-t-il une vague de procès-verbaux et d'amendes, ajoute notre confrère, pour que les automobilistes dominicaux acceptent d'utiliser les places de parc existantes et se souviennent qu'on peut aussi se déplacer à pied ? »

Peut-être que cela serait la meilleure méthode, car c'est un fait que, même les chemins les plus retirés commencent à être encombrés de véhicules qui n'ont rien à y faire et qui gâchent souvent la joie des promeneurs et des pique-niqueurs.

MONNAZ

LA SÈCHE VALLÉE

Savez-vous qu'il existe une vallée entière du canton de Vaud où il n'y a pas un seul café ? C'est ce que nous a révélé le « Pays vaudois ». Il s'agit de la vallée — qu'il baptise la « sèche vallée » — où sont situés les villages de Monnaz, Vaux et Clarmont.

MORGES

UN HOMME QUI NE VEUT RIEN ENTENDRE

C'est la « Feuille d'Avis de Morges » qui rapporte cet écho :

« La Municipalité de Morges avait invité quelques industriels intéressés à louer, à l'intention de leurs employés, des places de parc à « La Blancherie ». Cette place de parc étant aménagée sur le domaine privé communal, il paraissait équitable, aux autorités, de percevoir une modeste redevance. Ce ne fut d'ailleurs pas l'avis de chacun et le Conseil communal

fut même nanti de la chose. Finalement, les industries intéressées admirent le principe et plusieurs d'entre elles louent un certain nombre de cases. Un industriel, par contre, n'a rien voulu entendre. Ce faisant, la Municipalité a fait poser une barrière, laquelle empêche les employés de ladite industrie d'utiliser la place de parc.

Illogisme certes, à une période où, précisément, de telles places sont recherchées. Mais de telles mesures ne seraient certainement pas nécessaires si les industriels prévoient des places en suffisance pour leurs employés. Le bon droit des autorités devrait finir par triompher. »

Malheureusement, ce n'est pas toujours le bon droit et la raison qui l'emportent !

YVORNE

SE PRÉPARE-T-ELLE VRAIMENT UN AVENIR PROSPÈRE ?

Du compte-rendu du Conseil communal d'Yverne, paru dans la « Feuille d'Avis du district d'Aigle », nous extrayons le passage suivant : « Concernant le collège d'Yverne, M. Jacquerd fait remarquer à la commission de gestion que la salle d'école de M^{me} Pichard est trop petite, que le chauffage et l'éclairage sont insuffisants pour permettre aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. La commission de gestion souhaite un avenir prospère à la commune. »

Nous n'aimerions pas troubler la quiétude de ladite commission, mais la commune d'Yverne se prépare-t-elle vraiment un avenir prospère en ne permettant pas à ses enfants d'étudier dans de bonnes conditions ? **VÉBÉ**

GENÈVE

L'Office du tourisme de Genève remercie

Notre Office du tourisme, en collaboration avec Genève-Plage, a organisé le jeudi 24 juillet 1969 son XVII^e Concours du plus beau château de sable, qui a eu lieu comme de coutume à Genève-Plage.

Rappelons que ce concours était placé sous le patronage de l'Union des éditeurs de journaux et que cette compétition nous a permis de désigner le représentant pour Genève, Esther Geibel, âgée de 14 ans, qui participera au championnat international d'ouvrages de sable organisé par le journal « Le Figaro » à mi-août à La Baule.

L'Office du tourisme tient à remercier publiquement tous ceux qui lui ont permis d'organiser cette sympathique compétition, à laquelle prirent part de nombreux enfants étrangers de passage à Genève, ainsi que tout une jeunesse résidant à Genève.

Ces remerciements s'adressent aux entreprises qui ont fourni le sable, aux commerçants qui ont bien voulu mettre, sous forme de friandises ou de jouets, des prix à disposition des organisateurs et dont les noms suivent :

Entreprises :

AUBERSON FRÈRES, CUENOD S.A., HONEGGER S.A., Gaston RIONDEL, ZSCHOKKE S.A., SPINEDI S.A., HERMANN & PLANTAND, Ettore CONTI, BERTHOUD S.A., INDUNI & Cie, FRIGERIO J., Victor OLIVET S.A., J.-P. MARTIN S.A., GRAVIÈRE D'ARARE, SABLIERE DU CANNELET S.A., GIROD & Cie, GRAVIÈRE DE VERBOIS, GRAVIÈRE DE RUSSIN S.A.

Maisons :

ERISMANN S.A., Henri AUER, CHOCOLATS FJORD S.A., CHOCOLATS FAVARGER S.A., AUX FRIANDISES, CHOCOLATERIE DU RHONE, CHOCOLATS VILLARS S.A., E. GRIMM, Maison WANDER Berne, Confiserie RUSTERHOLZ, Confiserie ZELLER, AUX MIGNARDISES, M. PAULUS « AU CARROUSEL ».

AIR FRANCE, AU GRAND PASSAGE S.A., Jürg BOLLER, EXPERTRAINS, « LA COCCINELLE », « IOUPII », JOUETS WEBER S.A., MOLARD JOUETS, PRIMEX S.A., TOUS MODELES RÉDUITS S.A., BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE, Guy RUBELI, LE PICOLET, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS, AUSONI SPORTS, BANDELIER SPORTS, CHARLES SPORTS, DELACROIXRICHE SPORTS, HOFSTETTER SPORTS, REGAMEY SPORTS, GAI SPORTS, WILLIAM THOMAS, COLSENET & FILS.

Structures et organisation de l'Université (1)
(suite et fin)

L'INSTITUTION DE NOUVELLES STRUCTURES

Celle-ci doit avoir pour but :

● de regrouper ces multiples unités (les « chaires », les « instituts », les « laboratoires », etc.) en des systèmes organiques, groupant un certain nombre d'anciennes unités, liés les uns aux autres et dépendant de systèmes plus étendus, regroupant à leur tour les systèmes précédents ; il s'agit donc de supprimer le morcellement actuel des facultés ;

● de supprimer les cloisonnements qui séparent ou divisent les facultés ou d'autres subdivisions de l'Université ; il s'agit d'ouvrir celles-ci à l'influence les unes des autres, de faciliter leur collaboration, de permettre, par exemple, la participation d'un professeur attaché principalement à une subdivision, à l'activité de telle autre, de rendre possible la création d'organismes communs ;

● enfin de faciliter et d'uniformiser l'administration et la gestion de l'Université ; il s'agit-là surtout de définir clairement les compétences des différents organes, leur dépendance et leur interdépendance, de manière que la répartition des tâches apparaisse sans ambiguïté.

Les facultés peuvent être subdivisées, selon les besoins de l'enseignement et de la recherche ou — en raison de leur dimension — de l'administration, en sections groupant un ensemble de disciplines formant un domaine scientifique autonome.

Les sections elles-mêmes pourront être subdivisées selon les besoins en départements spécialisés.

En outre, des sections ou des départements pourront être constitués en commun, soit par plusieurs facultés, soit par diverses sections appartenant ou non à plusieurs facultés.

Organes de l'Université

CONFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(art. 21 et 22 du projet)

Le Grand Conseil en recommandait la constitution et la définissait ainsi dans sa motion :

« Il s'agira d'un organe consultatif ayant pour but principal la liaison entre la cité et l'Université... La direction devra le consulter sur toutes les questions pour lesquelles l'avis des milieux extérieurs à l'Université est utile. Il pourra présenter à la direction de l'Université toutes suggestions qu'il estime judicieuses. »

CONSEIL DE DIRECTION

La motion (Fontanet) demandait le renforcement de la direction de l'Université et proposait qu'elle soit « confiée » à un conseil restreint présidé par un recteur à plein temps, désigné pour une période assez longue. Ce vœu était aussi celui du Conseil d'Etat et du « rectorat ».

En effet, les compétences de celui-ci n'étaient pas clairement définies, son autorité sur l'Université n'était pas nettement affirmée par la loi du 6 novembre 1940 ; plus encore, peut-être, la tradition et les pratiques antérieures limitaient son action.

Dependant la création par la loi du 26 juin 1965, d'un « rectorat » composé, en plus du recteur, de deux vice-recteurs, avait déjà apporté une amélioration sensible ; ce système a d'ailleurs depuis lors été adopté par d'autres universités suisses. Son activité a pu ainsi se développer considérablement et son efficacité, due d'ailleurs au moins autant aux personnalités qu'au système, s'est considérablement renforcée.

Le projet détermine les compétences du conseil de direction (art. 17), qui ne s'étendent plus seulement à l'expédition des affaires courantes, mais sont celles d'une véritable autorité dans tous les domaines ; sa composition et son mode de nomination sont fixés à l'article 18.

Ainsi un système de direction rectorale, assumée par des professeurs élus par leurs pairs est maintenu. Toutefois, pour tenir compte des expériences et de l'augmentation du volume des affaires administratives à traiter, il a été jugé indispensable d'y adjoindre un directeur de l'administration haut fonctionnaire nommé par le Conseil d'Etat. (Nous en avons parlé au début de cette série d'articles, réd.)

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le renforcement de la direction suppose également la constitution de ce nouvel organe, représentatif des différents secteurs et groupes de l'Université (art. 21, 23), qui à la fois participe à l'élaboration et à la définition de la politique générale de l'Université, épaulé l'autorité du conseil de direction et vérifie l'efficacité de son action dans le cadre de cette politique.

Le rôle, les compétences, la composition et le mode de nomination de ce conseil ont fait l'objet de longues discussions au sein de la « commission d'étude ».

(Suite en quatrième page)

1) Voir les numéros des 9, 10, 15 et 18 juillet 1969.

AVIS OFFICIEL

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le public est informé que les services d'enlèvement des ordures ménagères se feront normalement vendredi 1^{er} août 1969.

Direction des travaux Lausanne

N 9 - Autoroute du Léman

Communes de Lausanne, Pully, Belmont, Paudex, Lutry

Plans d'alignements des constructions

Par décision du 10 juillet 1969, prise conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi fédérale sur les routes nationales, le Département fédéral de l'intérieur a approuvé le projet définitif de la route nationale et de ses ouvrages annexes, qui a fait l'objet de l'enquête No 153 dans les communes citées ci-dessus.

Conformément à l'article 29 LRN, les plans d'alignements des constructions sont déposés dans les communes de Lausanne, Pully, Belmont, Paudex et Lutry, où ils peuvent être consultés. La présente publication leur donne force obligatoire.

Du fait de l'entrée en vigueur de ces plans d'alignements, les zones fédérales réservées existant sur le territoire des communes précitées sont abrogées, conformément à l'article 17 LRN.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
BUREAU DE CONSTRUCTION
DES AUTOROUTES

Tapis

Qualité
Choix

Prix avantageux

Iynedjian

Bas rue de Bourg 7, Lausanne

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Franco Nero dans un super western pour des nerfs solides
LE TEMPS DU MASSACRE
Scope - Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.00, 22.30 16 ans
Parlé français. Panavision. Technicolor
Inspiré du roman de Ian Fleming
Il faut plus d'un James Bond pour l'énigme du Casino Royale
JAMES BOND 007 CASINO ROYALE
David Niven, Ursula Andress, Peter Sellers, William Holden, Orson Welles,

Colisée Tél. 32 51 25
En français à 15.00, 20.50 14 ans
En anglais à 17.00 (sous-titré)
Semaine Audrey Hepburn,
COMMENT VOLER UN MILLION
Audrey Hepburn et Peter O'Toole dans (HOW TO STEAL A MILLION), de William Wyler
A pleurer de rire
En Panavision - Technicolor

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision - Français - Technicolor
La vie mouvementée d'une beauté troublante... Ann-Margret dans un film de George Sidney
UNE FILLE DANS LE VENT
avec Toni Franciosa, Robert Coote, Yvonne Romain

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Un suspense permanent. Un milieu où tous les coups sont permis
PAS DE ROSES POUR OSS 117
Tiré du best seller de Jean Bruce
Robert Hossein, Margaret Lee, Curd Jurgens

Rex Tél. 23 43 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Gregory Peck, Anthony Quinn, Omar Sharif, Raymond Pellegrin, Christian Marquand, Daniela Rocca dans un film de Fred Zinnemann
... ET VINT LE JOUR DE VENGEANCE
Parlé en français

Athénée Tél. 23 24 12
14.15 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
En première. Parlé français. Couleurs
Un thriller extraordinaire de Don Siegel
LE PRIX D'UN MEURTRE (THE HANGED MAN)
avec Edmond O'Brien, Vera Miles
Salle climatisée Quelques jours

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00
Semaines du film gai
BARON DE CRAC
de Karel Zeman, le fameux cinéaste tchèque
3 jours du 28 au 30 juillet
Prime au Festival de Locarno 1962
Vers. orig. s.-l. franc. Fav. susp. à 21.00
En couleurs
Dès le 31 7. : RISQUONS LE GROS COUP

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
10e semaine
Z (IL EST VIVANT)
En eastmancolor

Romandie Tél. 23 47 64
14.15, 17.15, 20.30 16 ans
L'une des œuvres les plus marquantes de notre temps
Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn
LES CANONS DE NAVARONE
Réalisé par J. Lee Thompson et produit par Karl Foreman, avec Irène Papes.

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
J.-L. Trintignant, J. Sassard, S. Audran dans le plus brillant film de Chabrol
LES BICHES
Elles choquent... Elles fascinent... « un chef-d'œuvre » (Paris-Match) - Couleurs

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision Technicolor
PLUS MORT QUE VIF
L'histoire brutale d'un héros qui fait trembler tout l'Arizona
Clint Walker, Vincent Price, Paul Hampton, Ann Francis

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 18 ans
Première vision, un film suédois en couleurs, parlé anglais, sous-titré français-allemand
GUDRUN ET LA TENTATION
est un pur chef-d'œuvre
avec Laila Anderson, Poul Reichhardt, Jorgen Buchhol

Corso-Renens Tél. 34 00 35
RELACHE
Dès jeudi :
BANDITS A MILAN

La radio (NOUVELLE)

Quand ils étaient chez eux, Ginette et Bernard n'avaient qu'une passion : la radio. Ils ne perdaient pas la miette la plus infime de ces festins sonores, calmaient, tôt le matin déjà, leur fringale de musique et d'informations, avant que Bernard ne se rendit au travail. Ginette, elle, pouvait, toute la journée, en faisant le ménage, nourrir ses pensées d'airs anciens ou modernes, de recettes culinaires, de propos sur la mode, de prévisions astrologiques, sous forme d'horoscopes.

Ils écoutaient les voix des ondes pendant le repas de midi, se réjouissaient du soir qui leur permettait de les entendre, en compagnie, quelques heures durant ; ils ne se parlaient alors presque pas, se contentant de remplir leurs oreilles de nouvelles, de prévisions météorologiques, trop souvent fallacieuses, de commentaires, de jeux, de concours, de disques en trente-trois ou quarante-cinq tours, de vedettes en direct et de feuilletons.

A dix heures, satisfaits de leur soirée, ils se mettaient au lit et roulaient dans le sommeil avec la perspective, pour le lendemain, de leur coutumier régal d'ondes porteuses.

Si grand que fût leur appétit radiophonique, ils eurent pourtant, ce soir-là, tandis qu'ils aspiraient à dormir, l'impression que leurs voisins de palier, M. et M^{me} Juillard, plus qu'eux encore, étaient enrégés de radio. C'était, en effet, un raz de marée bruyant qui se jouait des parois, faisant de leur chambre un îlot battu par la tempête.

— Ils exagèrent tout de même, dit Bernard, exacerbé, allumant sa lampe de chevet, après une heure

de vain combat contre l'insomnie. Il ne me reste qu'à recourir aux grands moyens.

— Lesquels ? s'inquiéta Ginette.

— Eh bien ! je vais asséner quelques bons coups de poing contre la paroi.

Ce qu'il fit, tandis que Ginette retenait son souffle, craignant le pire. La réaction de leurs voisins ne se fit pas attendre. D'autres coups, plus violents, de toute évidence portés par un objet, répondirent aux premiers.

— Ils ont tout de même du culot ! Comme si nous devions subir leur poste jusqu'à ce qu'ils aient envie de s'endormir ! fulmina Bernard. Attends, je vais leur montrer de quel bois je me chauffe, cette fois.

Il se leva, se rendit à la cuisine, sans même prendre le temps de se chauffer de pantoufles, et revint avec un pilon à pommes de terre dont il frappa vigoureusement la paroi, malgré les protestations de Ginette. M. Juillard, dont il reconut bien le caractère exécrable, riposta par ce qui parut à Bernard pour le moins un marteau, à juger de l'intensité des coups.

— Je vais sur-le-champ dire son fait à ce monsieur, proféra Bernard.

Les dissuasions de Ginette le retinrent sur le sentier de la guerre nocturne. Jusqu'à minuit, le front moite et les nerfs en boule, ils subirent, ulcérés, malgré le recours aux oreillers, les clameurs du poste voisin plus que jamais déchainé.

Enfin, le silence revenu, si total qu'il parut insolite, ils pensèrent goûter un sommeil paisible, mais ne le trouvèrent que sous forme de cauchemars, dans leur état d'énerverment.

A l'heure du petit déjeuner précédant sa journée de travail, Ber-

nard se leva, fébrile, ne songeant qu'à la reprise des pourparlers vengeurs échangés à coups violents contre la paroi.

— Quand j'aurai bu ma tasse de café, dit-il à Ginette, j'irai me poster dans le corridor pour y attendre M. Juillard, qui part habituellement cinq minutes avant moi, afin de lui dire ce que je pense de son comportement.

Il sortit de la chambre, entendit une fois de plus la radio, longea le vestibule, ouvrit la porte de la cuisine et dut s'asseoir, sous l'effet de la surprise, en écoutant son poste de radio, qu'il avait oublié d'arrêter la veille, donner de la voix, après leur avoir infligé la plus exécrable des nuits.

Quelques minutes plus tard, il gagna le corridor pour y attendre M. Juillard qui sortit bientôt et s'empourpra de colère à la vue de son voisin.

— Je... je... bégaya Bernard. Veuillez m'excuser des coups que j'ai frappés, cette nuit, à plusieurs reprises, contre la paroi. Je croyais que vous faisiez marcher tardivement la radio, mais j'ai constaté, ce matin, en arrivant dans la cuisine, que j'avais simplement oublié d'arrêter mon poste.

M. Juillard, toute colère tombée, prit le parti d'en rire et Bernard conclut :

— Peut-être me ferez-vous le plaisir de venir demain matin prendre l'apéritif chez moi, puisque nous avons congé. Nous le siroterons tranquillement et je vous jure que nous n'écouterons pas la radio.

Carlo Jeanrenaud

Un émouvant reportage sur le troisième âge

Le dimanche 6 juillet, la TV romande donna aux spectateurs un émouvant reportage sur le troisième âge. Les téléspectateurs furent certainement touchés à la vue de ceux que l'on désigne sous ce vocable de « troisième âge ». La presse en parle dans ses colonnes ; on lit les titres et l'on passe outre, sans approfondir ce douloureux problème, sans penser que l'on fera bientôt partie de cette cohorte ! Avec cœur et tact, le reporter nous a fait vivre la détresse de ceux et de celles qui doivent quitter la demeure dans laquelle ils ont passé cinquante à soixante années de leur vie, au milieu de leurs enfants. Il faut voir une vieille maman vider son tiroir, choisir de vieux papiers, de vieilles photographies et les enfouir dans une vieille sacoche, les yeux brouillés de larmes, abandonner ses vieux meubles qui tous ont une histoire !... Il faut voir la joie qu'elle manifeste à la vue de la vieille pendule accrochée au mur de sa nouvelle chambre par une main bienveillante ! La vieille pendule qui sonna les jours heureux, les jours de deuil, de séparation.

Heureuses sont celles qui possèdent leur chambre particulière avec leurs propres meubles ; ce sont ces choses désuètes qui leur procurent encore un peu de joie, de plaisir à vivre.

D'autres ne veulent plus sortir, n'ont plus goût à grand-chose et refusent le plaisir d'une promenade en voiture qui leur est offerte.

Que dire de cette adorable dame de 94 ans qui dit en joignant les

maines : « Je crois que le Bon Dieu m'oublie ou qu'il n'a pas de place pour moi... »

Tout aussi émouvants sont les témoignages des vieillards. L'un déclare : « On n'est pas mal ici, mais il ne faut pas se lier avec n'importe qui... il y a de drôles de types. » L'autre reconnaît : « Ben oui, il fait bon ici, mais ce serait plus agréable si on avait une gentille petite épouse. » Un troisième, qui a bien rangé sa chambre à coucher, mis des fleurs sur le lit, couche par terre sans se déshabiller ; il n'enlève que ses souliers... Il montre au reporter des billets que sa femme lui dicte pendant la nuit !... « Alors, vous étiez gentil avec votre femme », lui demande celui-ci. « Pas toujours... » répond-il.

Certes, les autorités font ce qu'elles peuvent pour adoucir les dernières années des vieillards, en organisant diverses manifestations : courses, concerts, fêtes de Noël, en créant des clubs de loisirs, de gymnastique. Les retraités ne doivent pas être exclus de la vie communautaire et retranchés dans des maisons situées à l'écart des agglomérations, où ils se sentent complètement isolés. Ils aiment encore la vie, les jeux et les rires des enfants. Que nos édiles pensent à ce douloureux problème lorsqu'ils font édifier des constructions destinées aux personnes âgées.

Merci à la TV romande d'avoir soulevé ce problème bouleversant.

Lisette

Le travail féminin aux Etats-Unis

Le travail professionnel

Au cours de ces dernières années, le Women's Bureau du Ministère du travail des Etats-Unis a publié différentes études ayant trait au travail féminin, à celui des femmes et des mères exerçant une activité professionnelle et aux femmes dont le revenu familial est inférieur au minimum vital (moins de 3000 dollars par an). Dans ces exposés, brefs et objectifs, nous découvrons beaucoup de problèmes sociaux auxquels les Etats-Unis doivent faire face aujourd'hui et dont nous nous doutons à peine à la vue des riches touristes américains.

Pourquoi tant d'Américaines mariées exercent-elles une profession ? Le Women's Bureau constate que le travail de la femme concourt indubitablement à l'amélioration du standard de vie. Dans nombre de familles, l'aide financière de la mère est indispensable si l'on veut dépasser le minimum vital. Dans plus du cinquième des familles complètes (avec père et mère), le mari gagne moins de 3000 dollars ; dans un cinquième des familles, il gagne entre 3000 et 5000 dollars. Par contre, 6 % seulement des familles où la femme exerce une

activité lucrative gagnent moins de 3000 dollars. L'apport de la femme se fait nettement sentir ; le bureau des statistiques du travail l'évalue, en moyenne, à 37,6 % quand la femme travaille à temps complet et durant toute l'année.

Dans les classes à revenu moyen, on estime que, dès que le revenu familial s'élève, il est probable que la femme gagne aussi sa vie.

Fait nouveau et frappant, c'est dans les familles ayant moins de 2000 dollars par an que la proportion des femmes travaillant au-dehors est la plus faible ; elle est la plus élevée dans les familles ayant de 12 000 à 15 000 dollars par an. Pourquoi est-ce que ce sont justement les femmes dont le mari gagne trop peu pour entretenir sa famille qui n'exercent pas une profession ? Il y a plusieurs raisons à cet état de choses :

- les filles sont sorties trop tôt de l'école et n'ont pas de formation professionnelle ;
- il n'y a pas de possibilité de placer les enfants pendant que la mère travaille ;
- les difficultés de transport ;
- un découragement général et un manque de confiance en soi.

La situation est encore pire chez les femmes de couleur.

Les femmes dont la vie est la plus difficile sont, sans contredit, celles qui ont seules la responsabilité d'une famille et qui doivent l'entretenir par leur travail. En 1965, il y en avait 5 millions, dont 1,1 million de femmes de couleur. En moyenne, le revenu de ces familles incomplètes était de 3500 dollars ; 42 % d'entre elles gagnaient moins de 3000 dollars et 2,7 % moins de 2000 dollars. Au pays de l'abondance, plus d'un tiers de toutes les familles entretenues par la mère seule vit, à vrai dire, dans la pauvreté.

Depuis 1966, une loi stipule que l'Etat doit compléter les revenus qui n'atteignent pas le minimum vital. Mais elle ne s'applique pas à toutes les catégories de salariés ; en sont exclus par exemple les employés de maison et le personnel de vente des petits magasins. ASF

par Terence Lawson¹

Pour se rendre au village de Pubiliya l'an dernier, il fallait quitter Colombo par la route du nord et, après avoir roulé pendant deux heures environ, bien surveiller le bas-côté sur la droite, afin de ne pas manquer la piste s'enfonçant dans la jungle. Aujourd'hui, cette piste est elle-même devenue une vraie route carrossable de 3 km. qui mène directement au village.

Bien d'autres changements sont survenus au cours de ces douze mois. Par exemple, le mur de terre de la citerne municipale se dresse aujourd'hui haut et solide, alors que l'an dernier il était percé en plusieurs endroits. De ce fait, pendant la mousson, la citerne débordait, laissant échapper de précieuses quantités d'eau qui faisaient cruellement défaut durant la saison sèche. Or, à Ceylan, la citerne est un facteur essentiel de la prospérité d'un village : toute la vie est en effet axée sur l'approvisionnement en eau, indispensable pour l'irrigation comme pour les travaux domestiques. Déjà, voici 2000 ans, les mérites d'un roi se mesuraient en fonction du nombre et de l'importance des réservoirs qu'il faisait construire. Désormais, les femmes de Pubiliya n'ont plus besoin de parcourir six kilomètres à pied pour chercher de l'eau potable : grâce aux trois puits creusés au centre même du village, elles peuvent puiser sur place une eau saine et vivifiante.

Le mot « vivifiant » est utilisé ici à dessein ; c'est en effet une vie et une énergie nouvelles qu'apportaient avec eux les jeunes du mouvement Sarvodaya Shramadana lorsqu'ils arrivèrent au village l'an dernier. Leur organisation, qui s'est fixé comme objectif de faire appel au sentiment de solidarité et d'utiliser les facultés créatrices de tous, fait porter ses efforts sur les régions rurales de Ceylan, qui représentent plus de 80 % du pays. Elle a mis sur pied l'opération dite des « cent villages » au nombre desquels figure précisément Pubiliya.

Enthousiasme contagieux

J'ai visité à Colombo le siège de l'organisation et j'avoue avoir été très impressionné par l'efficacité avec laquelle est menée l'entreprise. Je commençai par examiner les

cartes et les graphiques qui donnaient une image très précise de l'état d'avancement des travaux dans chaque village. Mais ce qui m'a le plus frappé, ce fut de voir le flot ininterrompu de gens — jeunes, pour la plupart — venant offrir leurs services après une longue et lourde journée de travail avec un enthousiasme et une générosité tout à fait remarquables.

La jeunesse est numériquement très importante à Ceylan. On estime que 60 % de la population — soit 7 200 000 habitants — ont moins de 25 ans, et 19 % (2 300 000) entre 15 et 25 ans. Comme tout porte à croire que cette tendance ira s'accroissant, il est devenu indispensable, et urgent, d'accorder à la jeunesse une attention particulière si l'on veut que ce secteur dynamique de la population soit à même de jouer dans le développement national un rôle à sa mesure. Mais deux questions se posent : les jeunes sont-ils prêts à assumer ce rôle et, surtout, que fait-on pour les y aider ?

Il est beaucoup moins facile d'atteindre les jeunes dans une société essentiellement agricole que dans un pays à prédominance urbaine où les communications sont plus aisées. Néanmoins, à Ceylan, on s'efforce d'informer la jeunesse rurale sur le monde qui l'entoure et les sollicitations qu'il lui apporte. C'est à cela que s'emploient des organisations de service communautaire ou de chantiers de travailleurs volontaires comme la Sarvodaya Shramadana, la Lanka Mahila Samiti (qui s'occupe plus particulièrement des jeunes filles et des femmes des campagnes) ou entre les University Nation Builders. Par ailleurs, le fait que l'accès à l'université soit plus facile qu'auparavant draine vers celle-ci de nombreux jeunes ruraux. Enfin, le Conseil national du service de la jeunesse, de création récente, consacre à l'heure actuelle l'essentiel de ses activités au développement des régions rurales.

Deux soucis majeurs

Il est encore trop tôt pour pouvoir porter un jugement sur l'attitude globale de la jeunesse vis-à-vis des responsabilités auxquelles elle est confrontée, même si l'adhésion que rencontre une organisation comme la Sarvodaya Shrama-

dana est encourageante. Au cours des conversations que j'ai eues avec eux, les jeunes Ceylanais m'ont paru être animés de deux soucis majeurs : assurer leur avenir économique et être associés au développement de leur pays. D'une part, en effet, le chômage et le sous-emploi sévissent parmi les jeunes qui ont fait des études : on évaluait récemment à 8000 le nombre des diplômés sans travail. D'autre part, les jeunes sont à la recherche d'une conscience nationale novatrice qui favorise le progrès. Depuis que des jeunes gens instruits travaillent aux côtés des paysans pour améliorer les récoltes et les conditions de la vie rurale, c'est un nouveau Ceylan qui s'édifie, auquel les jeunes citoyens peuvent s'identifier et dont ils sont fiers à juste titre, puisqu'ils ont contribué à son avènement.

Des volontaires collaborent à l'opération cent villages

Des volontaires étrangers collaborent à la construction d'un « village modèle » à environ 30 km. au nord de Colombo.

Au cours des vacances d'avril, une trentaine de membres de l'Assemblée mondiale de la jeunesse (WAY) et 200 volontaires ceylanais ont bâti une école et une bibliothèque publique ; ils ont aidé les villageois à forer des puits et à moderniser l'industrie locale de tissage.

Organisme international de coordination, l'Assemblée mondiale de la jeunesse apporte son aide à l'opération cent villages » en organisant des chantiers de volontaires et en réunissant des fonds pour l'achat d'équipement scolaire.

(Informations Unesco.)

¹ Secrétaire général du Council for Education in World Citizenship (Londres), Terence Lawson a récemment passé sept mois à Ceylan où il a été envoyé par l'Unesco en qualité de consultant auprès du gouvernement pour les questions de jeunesse.

Pensée

Quand quelqu'un dit trop de mal de l'ingratitude des hommes, soyez sûr qu'il n'a jamais rendu service à personne. Guity

La vie dans un climat froid

La population de l'Union soviétique dépense près de 6 milliards de roubles (30 milliards de francs) chaque année pour les vêtements d'hiver — fourrures, toques, bottes fourrées, pelisses et habits de laine. Il faut chaque hiver 50 millions de tonnes de mazout pour chauffer les maisons et les usines, et la ville de Moscou à elle seule a besoin de 120 machines à chasser et à ramasser la neige, de 500 camions de cinq tonnes, de 150 grandes balayeuses mécaniques, de 185 000 tonnes de sable et de 150 arroseuses mécaniques à sable pour maintenir les rues libres et assurer la circulation. (Informations Unesco.)

GENÈVE

Grande fête champêtre internationale

organisée par les syndicats FOBB, au Centre d'études sociales et de loisirs à Chouilly-Satigny-Genève, **dimanche 10 août 1969**
Concert de l'harmonie La Lyre et ses majorettes. Cérémonie de la remise des diplômes et des cadeaux aux vétérans des syndicats de la volée 1944-1969.
Pique-nique tiré des sacs. Saucisses grillées, moutons rôtis à la broche. Bal gratuit avec orchestre champêtre. Buvette. Jeux divers. Tombola.
Tous les amis du progrès et de la justice sociale sont cordialement invités à cette grande fête champêtre.
Comité d'organisation.

Structures et organisation de l'Université (1)

(Suite de la deuxième page)
ORGANISATION DES ÉTUDIANTS
Il n'appartient pas à la loi, ni d'ailleurs au règlement, de prévoir ou de fixer l'organisation des diverses communautés qui composent l'Université; il suffit de prévoir comment et par qui sont élus leurs représentants (art. 12, 23, 24).
En ce qui concerne l'organisation des étudiants, il ne faut pas confondre deux problèmes distincts qui peuvent trouver des solutions différentes: l'adhésion obligatoire à un organisme, qui touche à la liberté d'association d'une part, et la cotisation obligatoire à des organismes représentatifs, qui peut être considérée comme un acte de solidarité d'autre part.

tous pourront y siéger ou participer à l'élection de leurs représentants; le recours au bulletin secret et au système proportionnel garantira le respect des principes démocratiques.
Nous avons ainsi terminé la publication de l'essentiel de l'exposé des motifs à l'appui du projet de loi sur les nouvelles structures et l'organisation de l'Université. Il va bien sans dire que, mis à part la question de la nomination du directeur de l'administration universitaire, c'est le Grand Conseil élu d'ici trois mois qui aura à décider de cet important projet. En attendant, la commission de l'enseignement du PSG devra l'examiner, afin d'assurer une parfaite coordination entre les instances du parti et ses élus.
L. Piguët

Mémento genevois

COUR DE L'HOTEL DE VILLE, à 20 h. 45 (en cas de mauvais temps: Victoria Hall). Concert-sérénade par l'Orchestre de la Suisse romande, direction: René Klopffstein. Soliste: Solita Cornelis, flûtiste.

Offres d'emploi

L'HOPITAL CANTONAL DE GENÈVE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un magasinier qualifié

Nous offrons:

- salaire en rapport avec les qualifications et les années de pratique professionnelle;
- place stable;
- avantages sociaux, caisse de prévoyance;
- possibilité de prendre les repas au restaurant du personnel ou à la cafétéria.

Prière de téléphoner au 46 92 11 (interne 2144) pour obtenir la formule d'inscription, ou de faire offres manuscrites, accompagnées de votre curriculum vitae, d'une photo récente et des copies de vos certificats, au

Service du personnel
HOPITAL CANTONAL
1211 Genève 4

Cela est arrivé

TROIS RADICAUX RENONCENT

Trois députés au Grand Conseil appartenant au groupe radical ont fait part à leur parti de leur intention de ne pas briguer une réélection lors du renouvellement du législatif genevois; ce sont MM. Alfred Borel, également conseiller aux Etats, Raymond Stoessel et Walter Borner. M. Borel est député depuis 1939, moins une interruption de 1954 à 1961, période pendant laquelle il siégea au Conseil d'Etat, étant à la tête du Département de l'instruction publique. Bien que battu de justesse en 1961 lors de l'élection au Conseil d'Etat, M. Borel n'en resta pas moins député au Grand Conseil, où il siégea encore pendant huit années. Le fait est assez rare pour être signalé. Placés dans le même cas, ses collègues radicaux Ed. Chamay et J. Dutoit abandonnèrent toutes leurs fonctions publiques.

Notons encore que M. Borel a présidé le Grand Conseil en 1953 et le Conseil d'Etat en 1957. Quant à MM. Stoessel et Borner, le premier a présidé le Grand Conseil en 1963 et le second en fut le secrétaire en 1968.



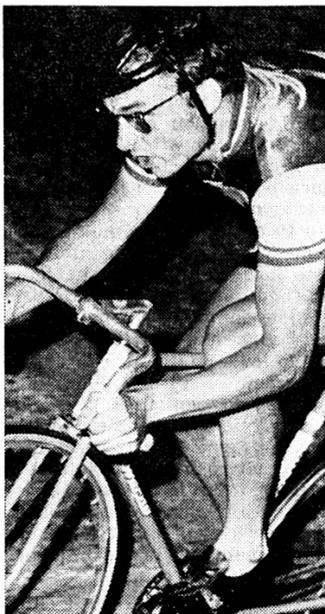
D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Boxe Famechon: Match nul puis victoire!

Le championnat du monde des poids plumes, qui s'est déroulé à Sydney entre le tenant du titre, l'Australien

Johnny Famechon, et son prétendant, le Japonais Fighting Harada, s'est terminé d'une façon tout à fait inhabituelle. A l'issue d'un combat extrêmement serré, Willie Pep, l'arbitre américain de la rencontre (qui est ancien champion du monde de la catégorie), a renvoyé les deux boxeurs dos à dos, ce qui, de toute façon, permettait à Famechon de conserver son titre.

Deuxième titre pour Kurmann



Xavier Kurmann, après avoir remporté le championnat suisse sur route amateurs, a également inscrit son nom au palmarès de la poursuite. Le voici en pleine action.

Puis vint l'annonce de la vérification des points accordés par l'arbitre. Famechon et Harada avaient déjà quitté le ring après s'être mutuellement félicités. On dut les faire revenir. On apprit, alors, qu'un seul point empêchait le Japonais de faire match nul avec le champion du monde. Après vérification du bulletin de l'arbitre et juge unique, il apparut, en effet, que Famechon avait obtenu 70 points contre 69 à Harada.

L'annonce du match nul avait, d'ailleurs, provoqué des remous parmi les partisans du champion du monde qui estimaient que ce dernier avait gagné.

Le champion du monde des poids plumes a livré un des plus durs combats de sa carrière face à son « challenger » japonais, qui fut champion du monde des poids mouches en 1962 et des poids coqs en 1965.

Sport-Toto

Les gains

Répartition des gains du concours des 26 et 27 juillet: 40 gagnants avec 13 points à 2414 fr. 65; 754 gagnants avec 12 points à 128 fr. 10; 7082 gagnants avec 11 points à 13 fr. 60; 38 074 gagnants avec 10 pts à 2 fr. 50.

PROGRAMMES



RADIO

Mardi 29 juillet
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Pour vous les enfants. 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Photo-souvenir. 20.00 Magazine 69. 20.25 Intermède musical. 20.30 «Croque-Monsieur», théâtre. 22.15 Mélodies d'été. 22.30 Inf. 22.35 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.
Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Em. d'ens. 20.00 Inf. 20.15 Play time. 20.30 Evergreen. 21.30 La vie musicale. 21.50 «La Clemenza di Tito», opéra. 22.15 Johannes-Baptiste Wanhel. 22.30 Anthologie du jazz.
BEROMUNSTER. — 16.00 et 23.25 Inf. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Les coulisses de l'industrie «Pop». 20.55 Intermède. 21.15 Orchestre. 21.45 La

situation internationale. 22.15 Inf. 22.25 The Jazz Age. 23.30 Variétés 69.

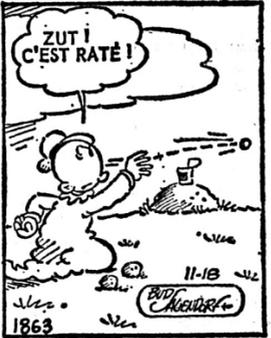
Mercredi 30 juillet
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous et inf. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.30 Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 Heures de faire votre connaissance. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Mon pays, c'est l'été. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «L'Homme à l'Oreille cassée», feuilleton. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.
Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag.
BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30 et 15.00 Inf. 6.10 Musique. 6.20 Joyeux musiciens. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.30 Orchestre de Cleveland. 9.00 Entracte. 10.05 Ensemble champêtre. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Valses. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Jeunes solistes. 15.05 Concert populaire.

TV ROMANDE

Mardi 29 juillet
18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 L'art de bien filmer. 18.30 Triptyque valaisan. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Rocamboles», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.25 Chapeau melon et bottes de cuir. 21.15 Progrès de la médecine. 22.15 Jasons jazz. 22.50 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mardi 29 juillet
1re chaîne. — 18.25 Dernière heure. 18.30 Arrêtez-les! 19.00 Eté magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Eté magazine. 20.00 Les Français au volant. 21.30 Festival de jazz d'Antibes. 22.15 Grand angle. 23.00 Télé-nuit.
2e chaîne. — 18.55 «Colorix». 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 «D'iberville», film. 20.30 Leurre et leurs. 21.30 Clio, les livres et l'histoire. 22.30 Coda.



Jérémias Gotthelf
Heur et Malheur d'un Maître d'Ecole

— Qui est cet homme-là? dit Madeleine. Je ne répondis pas; j'avais la gorge serrée comme par un câble.
Le nouveau venu n'était pas un homme dissimulé; il avait déjà raconté toute l'affaire à mon beau-père et, dès que je fus près de lui, il m'interpella en ces termes:
— Eh bien, voici longtemps que je ne vous ai vu et j'espère que vous allez maintenant me remettre le solde de votre dette.
Madeleine pâlit et me jeta un regard angoissé où je pus discerner cependant la pensée que ces paroles s'adressaient à faux et concernaient sans doute le précédent régent. Quand elle vit que je ne contestais pas la dette en question et qu'elle m'entendit balbutier, l'air troublé et la

voix plaintive, quelques paroles d'excuse, elle rentra hâtivement dans la maison et il me sembla qu'elle se mettait à pleurer. Je ne pus rester auprès de cet individu, force me fut d'entrer pour apaiser cette douleur.
Je trouvai Madeleine appuyée contre la porte, la tête cachée dans ses mains et pleurant amèrement. Je la pris dans mes bras:
— Ne pleure pas, dis-je, ne pleure donc pas. Elle ne répondit pas. Je lui relevai la tête et déposai un baiser sur ses yeux.
— Je t'en supplie, repris-je, ne fais pas ainsi; la chose n'est pas si terrible; cette dette n'a rien de déshonorant, elle provient de mon orgueil et c'est ma seule dette.
Quand une femme découvre des dettes que son mari lui avait cachées, elle est doublement inquiète et affligée. Elle craint en premier lieu que ces dettes ne soient la conséquence de fautes secrètes; ensuite elle a peur que ce qu'elle vient d'apprendre ne soit pas tout et qu'il ne s'en découvre bien davantage.
Madeleine était d'un naturel confiant et cet incident n'avait pas ébranlé sa confiance en moi. Délivrée de son double sujet de crainte, elle recouvra l'usage de la parole, ouvrit les yeux et me dit d'une voix entrecoupée par les sanglots:
— Mais, pour l'amour de Dieu, pourquoi ne pas me révéler cette dette? Pourquoi me gêner le plaisir que j'avais à épargner et à faire mes petites combinaisons? Pourquoi avoir des secrets vis-à-vis de moi? C'est ce qui me cause tant de chagrin.
— J'ai souvent eu l'intention de t'avouer la

chose, mais je n'ai jamais pu y parvenir; j'ai pensé d'ailleurs que tu l'apprendrais toujours assez tôt.
— Mais tu n'as donc plus confiance en moi; je te dis tout et toi, tu ne me dis rien.
— C'est vrai, je ne le ferai plus. Ne te mets pas en peine au sujet de cette dette. J'économiserai sur ma nourriture et travaillerai jour et nuit jusqu'à ce que tout soit payé ou je revendrai l'orgue, si tu l'exiges.
— En aucune façon; cet orgue me fait un si grand plaisir quand, le soir avant d'aller nous coucher, nous chantons ensemble un cantique en nous accompagnant de cet instrument; je suis touchée de voir que tu sois prêt à le vendre par condescendance pour moi. Non, Pierre, va retrouver cet homme, nous verrons à arranger la chose.
Je sortis; les deux hommes avaient l'air aussi déconfits l'un que l'autre, mon beau-père à cause de ma dette, l'autre à cause de mon incapacité à payer. Il parla de me faire poursuivre juridiquement:
— Avec les régents, s'écria-t-il, il n'y a absolument rien à faire; on devrait les interdire tous, du premier au dernier.
Il consentit enfin à entendre raison et parut disposé à recevoir un acompte et à entrer en arrangements pour le solde. Je lui rappelai mes versements antérieurs en déduction du capital: il déclara n'avoir reçu autre chose que les intérêts. Là-dessus, Madeleine nous appela pour le dîner. Il n'y avait pas de viande sur la table. Tout maître d'école que je fusse, je vivais six fois plus mal que les brigands, les voleurs et

les fripons qui logent au pénitencier de Berne; on leur donne de la viande deux fois par semaine, tandis que nous ne pouvions nous en accorder qu'un dimanche sur trois et encore à peine deux livres pour nous trois, sans compter les os et le foie qui faisaient partie des dites deux livres; cela ne nous empêchait d'ailleurs en aucune façon d'être sains et gaillards. Encore n'avions-nous ni vin ni eau-de-vie, comme on en donne, au dire des mauvaises langues, aux pensionnaires des établissements susnommés.
Grands dieux! Ne se pourrait-il que le gouvernement fit faire, un jour ou l'autre, une enquête sur la vie matérielle des régents? Il faudrait que le soin de faire cette enquête fût confié à quelqu'un de ces médecins de génie, qui ont tellement pris l'habitude des poulets et du jambon qu'ils les croient indispensables à l'existence, ou à l'un ou l'autre de ces conseillers d'Etat, à qui il faut, jour après jour, sa bouteille de Lafitte, de Château-Margaux ou de vin du Rhin. Infailliblement ces messieurs jetteraient, à la vue de notre misère, des cris d'horreur à faire trembler les montagnes, à attendrir des cœurs de pierre, et le gouvernement nous prescrirait une alimentation qu'aucune femme de maître d'école ne serait capable de préparer, à tel point qu'il faudrait organiser un service de cuisinières itinérantes pour leur enseigner l'art de cuire les mets nouveaux; on pourrait y joindre des écoles de cuisine, qui contribueraient puissamment au bien-être général, surtout si l'Etat se chargeait, comme de raison, de leur approvisionnement.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Viva Maria». PLAZA: 20.30, «Lanky, l'Homme à la Carabine».

Divers

MUSEE HISTORIQUE, 14.00 à 17.00. CABARET 55: 21.00 à 02.00, spectacle. MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE 14.00 à 16.30; MUSEE DES BEAUX ARTS 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

MEMENTO LOCLIOS

Cinéma

CINEMA LUX: 20.30, «Echappement libre».

Divers

PHARMACIE D'OFFICE, Pharmacie Mariotti. (Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

Nouvelles suisses

■ **DOUANIER FOUDROYÉ.** — Un douanier suisse, M. Johann Spescha, a été tué par la foudre vendredi en fin d'après-midi, au cours de sa tournée au Liechtenstein: c'est ce qu'a annoncé, lundi, le service d'information du gouvernement de la Principauté. Le douanier était en service en montagne et a été foudroyé sous un sapin.

■ **ENCORE UNE INVITATION AUX «LUNAUTES».** — Le directeur de l'Office du tourisme de Klosters, dans les Grisons, a invité Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin, leurs femmes et leurs enfants à un séjour de trois semaines durant la saison d'hiver; les vainqueurs de la lune se voient même offrir le voyage des Etats-Unis à Klosters.



HOTEL TETE-DE-RAN

1er AOÛT

Cortège aux lampions à 20 h. 30

Feux d'artifice à 21 h. 30

DANSE

Au restaurant: jambon à l'os Fr. 8.50

Au bar: fondue bourguignonne Fr. 10.—

A la rôtisserie: gastronomie à la carte

Direction: G. Azzopard, tél. 7 23 23



Département des Travaux publics Intendance des bâtiments

Construction de logements à loyers modestes

Sixième action HLM

L'exposition des projets, dans le bâtiment de l'ancien pénitencier du Mail, chemin de Chantemerle, à Neuchâtel, second étage de l'aile ouest, est ouverte au public le mardi et le jeudi, de 14 à 19 h., dès le 16 juillet et jusqu'au 11 septembre 1969.

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit: 2 44 71
Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés



LIVRES

3 occasions tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
Librairie place du Marché 161 2 33 72

Faire les foins à la mode d'antan

Le soleil cette année a tenu fidèle compagnie à nos paysans des montagnes jurassiennes. Ils ont évité la corvée de faire, défaire et refaire des moules. Une aubaine bienvenue à une époque où la main-d'œuvre est rare. Comme les chasseurs, les pêcheurs et les champignonnières, qui attrapent la bougeotte aux moments propices, je suis facilement enclin à être atteint de la fièvre des foins. Un mal des plus sains lorsqu'on est en mesure de l'assouvir. Lâcher la plume pour saisir la fourche, représente un exercice physique des plus agréables. En plein champ, sous le soleil ardent, entièrement consacré à suivre la cadence de l'autre chargeur, trop occupé pour faire la chasse aux taons, qui en profitent pour effectuer leurs prélèvements sanguins, l'esprit libre, j'en oublie la fatigue. Et pourtant dans tous les champs du voisinage, d'autres paysans aux domaines plus importants ont lâché la fourche pour le tracteur et la ramasseuse mécanique. Bien assis, vite, très vite, ils font une avance « du tonnerre », chargeant et déchargeant sans trop de sueur. Ainsi le veut, et s'impose la technique, la poésie en prend un bon coup, mais c'est naturel: il est im-

possible de ne pas se plier aux méthodes modernes dans un temps où la rentabilité est reine. Mon ami paysan y songe tout en levant sa fourche pour tendre le foin à son frère, qui juché sur le char le dispose en équilibre. Notre trio digère ses « andins » à une vitesse humaine, les ramasseuses mécaniques les avalent à la cadence industrielle. C'est une petite image, un volet, du vaste problème de la paysannerie qui se dresse ainsi en évidence.

Manier la fourche donne de l'appétit et surtout sèche le gosier, jamais je n'ai trouvé la bière si bonne, la saucisse si digestive, sans compter les morceaux marinés d'un jeune taureau — à qui le destin avait fait une fin prématurée et gastronomique — qui ne se mangent qu'accompagnés de larges rasades d'un vin rouge, que l'on déguste frais à cette occasion.

Après les chars dont les roues ont pris le chemin des antiques, les chars à pneus vont disparaître, les chevaux se feront de plus en plus rares, et les taons privés de leur proie favorite se vengeront sur les travailleurs de la terre. Ainsi le veut le progrès.

E. M.

Comme le temps passe!..

En ce temps de vie chère, notre journal du mardi 29 juillet 1919 annonçait une baisse. C'était rare! Il faut dire qu'il s'agissait du prix du pétrole, tandis qu'à quelques lignes de là, on annonçait une augmentation du prix du lait. Rien de bien nouveau sous le soleil, direz-vous. Voire! De nos jours, certes, les augmentations de prix sont tout aussi fréquentes. Mais ce qui a changé, c'est que maintenant on les accueille par un haussement d'épaules résigné. On ne les combat plus. On trouve cela normal. Cette passivité n'existait pas, ou était bien moins généralisée, il y a cinquante ans. C'est qu'à l'époque, pour la plus grande masse, deux sous comptaient, et qu'on savait encore ce qu'était la faim, ou du moins la malnutrition.

Ce jour-là, une nouvelle de Paris racontait ce que fut la réaction des petites gens à l'égard d'un marchand. Un épicier de la rue des Abesses, à Montmartre, vendait du lapin. Le prix fixé était de 3 fr. 75 la livre, tôt le matin. A 10 h. 30, le commerçant, voyant la file des clients s'allonger, changea son étiquette et mit son lapin à 4 fr. la

livre. En un instant, il y eut 150 personnes autour du magasin, qui s'emparèrent des fruits et légumes exposés là et en bombardèrent l'épicerie et l'épicière. Magasin et bonhomme furent mis en piteux état par ce bombardement « végétal » qu'accompagnaient les cris de « C'est une simple leçon », « C'est bien fait ». Pour 25 ct. ! Sans aller jusqu'à d'aussi violentes représailles, les consommateurs d'aujourd'hui feraient bien de s'inspirer de l'esprit d'il y a un demi-siècle, face aux abus de la « société de consommation » !

Devant la situation du marché alimentaire, et rappelant la terrible grippe de 1918, un médecin signait d'ailleurs un article, dans le même numéro du journal, qui réclamait une « politique de l'alimentation » de la part de la Confédération. On venait, en effet, de découvrir le rôle primordial des vitamines, et l'article en question s'étend sur cette importante découverte et sur son influence sur cette science qu'on ne faisait alors qu'entrevoir et qui allait s'appeler la diététique.

vacances

Pour faciliter notre tâche, remettez-nous votre avis de changement d'adresse complet sans tarder, mais au moins 4 jours à l'avance. Merci !

ATTENTION !

Pour édition Jura-Neuchâtel: Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103, La Chaux-de-Fonds

Pour édition Vaud-Genève: Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4, Genève

Ancienne adresse

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
N° postal: _____
Localité: _____

Nouvelle adresse

Chez: _____
Rue: _____
N° postal: _____
Localité: _____
Pays: _____
du _____ au _____ inclus

Ports supplémentaires pour l'étranger, 10 ct. par jour. Ecrire lisiblement.

CHRONIQUE JURASSIENNE

LES GENEVEZ: Un taxi pour le Bâlois récalcitrant. — Un automobiliste bâlois, serrurier, âgé de 33 ans, qui découvrait les Franches-Montagnes en galante compagnie, a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est écrasée contre des billons de bois entre Les Genevez et Le Prédame. L'automobiliste fut invité à se soumettre à une prise de sang. Toutefois, arrivé chez le médecin, il refusa de se soumettre au contrôle et opposa une vive résistance. Son permis de conduire lui fut retiré et c'est en taxi que lui et sa belle ont regagné Bâle, alors que la voiture restait abandonnée dans le Jura. (w.)

MOUTIER: Vols à la piscine. — Plusieurs vols ont été commis à la piscine de Moutier ces derniers jours. C'est ainsi qu'une personne s'est vu soustraire son porte-monnaie, qu'elle avait glissé dans son sac de plage, durant le laps de temps où elle quittait la caisse pour se rendre dans sa cabine. Chacun est invité à user de prudence, surtout en cette période de grosse affluence. (w.)

CORBAN: La foudre frappe. — Une superbe jument, primée aux concours cantonal et fédéral, et propriété de M. Robert Dobler, agriculteur à Corban, a été retrouvée foudroyée sous un chêne, au pâturage. Son poulain, âgé de deux mois et demi, n'a pas été touché par la foudre. M. Dobler va essayer d'élever le poulain en le nourrissant avec du lait de vache et de la poudre de lait auxquels il ajoutera du sucre.

D'autre part, la foudre a endommagé la toiture et les conduites électriques de la ferme du Piamont-Steuillet, propriété de M. Jean Monnerat, de Corban également. (w.)

Bienne: Deux corps retirés du lac

La police du lac de Bière est intervenue, hier, à deux reprises pour ramener les corps de deux noyés. Ce fut d'abord à Hagneck, où une petite Appenzelloise de 9 ans qui se baignait avec son père, avait coulé. Lorsqu'on la repêcha, la malheureuse petite était déjà morte. Vers 21 h. d'autre part, la police du lac, alertée par des promeneurs, a tiré de l'eau, près d'Alfermée, le corps de M. G. Prendlin, 24 ans, de Nidau, qui avait disparu dans les flots il y a une semaine, à la suite du naufrage de la barque où il se trouvait avec un ami.

LE SYSTEME BERNOIS DES BOURSES UNIFIÉ. — Un communiqué de la direction de l'Instruction publique de Berne annonce que le Conseil exécutif du canton de Berne a, par ordonnance du 18 juillet 1969, rassemblé toutes les bourses en une seule section rattachée à la direction de l'Instruction publique (orientation professionnelle, formation professionnelle, directions de l'hygiène publique, de l'agriculture et des cultes et bourses et prêts de l'Université de Berne). La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} octobre 1969. M. P. Rauber, adjoint, s'occupera, en sa qualité de gérant de la nouvelle section des bourses, de toutes les demandes de bourses et de prêts de requérants de langue allemande et M. Henri Bourquin, adjoint à l'Office cantonal de l'orientation professionnelle, de toutes les demandes de requérants de langue française.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Nouveaux diplômés de l'Université

Les examens de la session de juin-juillet 1969 de l'Université de Neuchâtel ont abouti à la remise des diplômes suivants:

FACULTÉ DES LETTRES

Doctorat ès lettres à M^{lle} A. Méautis. (Sujet de la thèse: «Le club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse».)

Doctorat ès lettres à M. E. Roulet. (Sujet de la thèse: «Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé».)

Licence ès lettres à MM. J.-P. Boillod (mention bien); F.-S. Eigeldinger (mention bien); Ch.-R. Girardier; M^{lle} H. Augsburg; M. D. Balmer; M^{me} C. Gallant-Bauer (mention très bien); M^{lle} C.-L. Hofer.

Diplôme d'études supérieures de lettres à M. P. Codioli (mention bien).
Certificat d'études supérieures de géographie-ethnologie à M^{lle} C. Gabus; M. J. Vallet.

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Diplôme pour l'enseignement du français à l'étranger à M. H. Lotter (mention bien).

Certificat d'études françaises à M^{lle} M.-R. Aguinaldo, Philippines; M.-E.

Atkinson, USA; M. R. Bartholet, Suisse; M^{lle} E. Beamer, USA (mention bien); L. Bobst, USA (mention bien); S. Boyd, USA (mention bien); J. Browning, USA (mention bien); K. Brownley, USA (mention bien); M. P. Brückner, Allemagne; M^{lle} S. Chandler, USA (mention bien); M. J. P. Chatlos, USA (mention très bien); M. M. P. Francis, USA (mention très bien); M^{lle} L. Goedkoop, Hollande (mention bien); A. Juraskowa, Tchécoslovaquie (mention bien); B. Kahn, USA; M. V. Kolchagoff, USA; M^{lle} H. Korthals Altes, Hollande (mention bien); M. F. Langhorst, USA (mention très bien); M^{lle} M. Lendermann, Allemagne (mention bien); M. P. Michaelson, USA (mention bien); M. P. Michel, Suisse (mention bien); M^{lle} L. Nielsen, Danemark (mention très bien); N. Pochon, Suisse; L.-M. Del Rosario, Panama; U. Schreitmüller, Allemagne (mention bien); R. Smits, Hollande (mention bien); P. Stultz, USA (mention très bien); C. Terrell, USA (mention bien); N. Torres, Colombie (mention bien); E. Wenger, Allemagne.

FACULTÉ DES SCIENCES

Doctorat ès sciences à M. F. Persoz. (Sujet de thèse: «Evolution platonique et structurale de la presqu'île d'Akuliaruseq (Groenland méridional)».)

Licences ès sciences, orientation mathématiques à M. M.-Y. Bachmann (mention très bien); M. P.-A. Grezet (mention très bien); orientation physique à M. M.-A. Berberat (mention bien); orientation biologique à M^{me} P. Vaucher-Bonjour (mention bien); M. J. Wenger; sans spécification à M. J.-C. Berger (mention bien).

Diplôme de physicien à M. M. Roulet; d'ingénieur chimiste à M. K. Hostettmann; de biochimiste à M. J.-F. Sauter; M^{me} J. Kessi-Gerber (mention bien); M^{lle} J. Pfister; de métallurgiste à M. G. Gindraux; de science actuarielle à M. F. Moulin (mention très bien); M. J.-P. Tschanz (mention très bien).

(A suivre.)

Neuchâtel

UN CYCLOMOTORISTE BLESSÉ.

Hier, à 17 h. 45, un cyclomotoriste de Savagnier, M. J. Cosandier, a été renversé par une voiture conduite par M^{lle} J. S., alors qu'il avait quitté trop rapidement un signal « stop » au carrefour Tivoli-Maillefer. Souffrant d'une commotion, d'une blessure à un œil et de plaies diverses, M. Cosandier a été conduit à l'Hôpital des Cadolles.

UNE TOURISTE FRANÇAISE RENVERSEE PAR UN CYCLISTE.

Hier, à 12 h. 05, M^{lle} Anne Vergnon, de Valence, a été renversée par un cycliste alors qu'elle traversait une rue près de la place Pury. La passante, qui souffre de douleurs aux jambes, a été hospitalisée.

DEUX VOITURES ENDOMMAGÉES PAR UN TRAX.

Lundi, aux environs de 22 h., le conducteur d'un trax des PTT qui manœuvrait sur la place de la Gare de Neuchâtel a lancé, probablement à la suite d'une erreur, son engin en marche arrière contre une voiture régulièrement stationnée. Sous l'effet du choc, cette dernière a été projetée contre le côté droit d'une autre voiture. Pas de blessé, mais des dégâts matériels assez importants.

● **CITÉ DU VATICAN.** — Un garde suisse a déserté. Depuis le mois dernier, Holzgang Kaspar a disparu sans laisser de traces. Aucun cas de ce genre ne s'était produit depuis de très longues années. Le règlement des gardes suisses ne prévoit d'ailleurs aucune sanction pour les déserteurs. Toutefois, la police italienne a été alertée: Kaspar a emporté avec lui le document que la secrétairerie d'Etat remet aux gardes suisses, et on craint qu'il n'en fasse un usage illicite.

Nixon rassure son serf thaïlandais

Le président Nixon, poursuivant son voyage éclair autour du monde, est arrivé lundi en Thaïlande, où se dérouleront sans doute les conversations les plus délicates de son voyage.

Rassurer le Gouvernement thaïlandais quant aux conséquences du désengagement américain au Vietnam, lui promettre une augmentation significative d'assistance militaire pour compenser le repli d'une partie des forces américaines stationnées en Thaïlande, exposer la nouvelle philosophie américaine en Asie, tels sont les buts que s'est fixé le président Nixon au cours des conversations qu'il aura aujourd'hui, durant toute la journée, avec les dirigeants thaïlandais.

Sa tâche n'est pas aisée. La Thaïlande, qui a participé à l'effort de guerre au Vietnam du Sud, consenti beaucoup de sacrifices en hommes et en argent malgré son budget modeste, la Thaïlande qui est en proie à la « subversion communiste » et qui vit

crainivement sous l'ombre de la Chine, est déçue et inquiète.

Le maréchal Kittikachorn, premier ministre et Khoman, ministre des Affaires étrangères, vont chercher, soulignent-ils dans leur entourage à la veille des entretiens, à obtenir de M. Nixon des assurances et des garanties très fermes que le repli américain d'Indochine ne compromettra pas la sécurité de ce pays qui a été à l'avant-garde de l'Asie « engagée » depuis le jour où il est devenu membre de l'OTASE.

Le président des Etats-Unis, tout au long de son périple asiatique, insiste sur le fait qu'il demeurerait prêt à offrir une « ombrelle » nucléaire à tous les pays amis de l'Amérique en Asie — engagés ou non engagés (c'est le cas de l'Indonésie) mais que jamais plus un « GI » ne viendra défendre une nation menacée pas la subversion intérieure ou extérieure : « Toute l'aide économique qu'il faudra, mais plus de poitrines », tel est le slogan.

Poussière lunaire : Premiers résultats d'analyse

La fameuse poussière lunaire raménée par les astronautes américains est composée au moins pour un tiers de très petites sphères vitreuses, dont les dimensions varient de quelques microns à un dixième de millimètre de diamètre. Elle comprend également des substances cristallines comme le feldspath, l'olivine et la pyroxine, qui sont opaques, et un pourcentage étonnamment élevé d'oxyde de titane.

Une telle proportion de titane ne se trouve, sur terre, que dans quelques très rares roches volcaniques. Ces précisions ont été données lundi soir à Houston par les onze savants américains qui ont dressé un premier bilan, très provisoire, des analyses effectuées jusqu'à présent au laboratoire de réception lunaire.

La composition chimique des sphères vitreuses n'a pu être encore déterminée.

D'autre part, une très faible quantité de matière organique a été décelée lors des analyses au cours des réactions des roches avec l'oxygène et l'azote.

Selon un éminent spécialiste, le Dr Eugen Schoemaker, de l'Institut de technologie de Californie, « bien que les analyses ne soient qu'à leur toute première étape, car il faudra des semaines avant d'avoir des certitudes, les quatre premières surprises concernant l'analyse de la poussière lunaire sont les suivantes :

1. Elle est beaucoup plus cristalline qu'on le croyait. — 2. Il y a une très grande abondance de grains sphériques dans la matière fine. Nous ne sommes pas surpris par leur existence, mais par leur importance. Les expériences faites en laboratoire ont montré que les forts impacts, à grande vitesse, produisent des sphères. — 3. Il y a en même temps sur la lune des processus qui détruisent ces sphères ; ce sont sans doute les micrométéorites. C'est la poussière de l'univers, composée de grains de un à deux microns qui frappe la lune. Une structure rappelant les roches volcaniques terrestres a été parfaitement observée au microscope sur la surface, toute fraîche, d'une roche brisée à cet effet.

GLISSEMENTS DE TERRAIN LUNAIRE

Il semble d'autre part qu'il y ait des glissements de terrain aussi sur la lune : telle est en tout cas la première interprétation que donnent les chercheurs de la NASA de quatorze mouvements sismiques enregistrés par les appareils déposés sur la lune par Neil Armstrong et Edwin Aldrin.

Ces glissements ont pu se produire à l'intérieur des cratères lunaires, estiment les chercheurs, à proximité du lieu d'atterrissage du module lunaire.

L'un des points les plus remarquables, à propos de ces mouvements sismiques, est qu'ils se sont produits dans la période correspondant aux plus hautes températures sur la surface lunaire. Néanmoins, il n'est pas encore possible d'établir une corrélation entre les deux phénomènes.

Les instruments continuent de fonctionner normalement malgré la chaleur. Certains éléments électroniques ont enregistré une température supérieure à cent degrés centigrades, sans doute parce que le revêtement antichaleur a été endommagé lors de la mise à feu du moteur de « Eagle ».

« Intelsat-3 » : une orbite ridicule

Alors qu'on découvre les secrets de la lune et bientôt, peut-être, ceux de Mars, il est un peu piquant d'enregistrer les spectaculaires difficultés rencontrées avec les satellites de télécommunications.

Le satellite « Intelsat 3 », lancé vendredi, a en effet été découvert lundi, mais il n'est pas sur l'orbite requise, annonce-t-on au Cap Kennedy. « Intelsat 3 », muet depuis son lancement, a été découvert par une base radar nord-américaine. Les paramètres de l'orbite sur laquelle il se trouve sont les suivantes : périégée 278 km., apogée 4763 km.

Or l'orbite prévue devait être géostationnaire et maintenir le satellite à 35 888 km. au-dessus de l'océan Atlantique...

● GIFFHORN. — Cinq voyageurs ont trouvé la mort et trente et un ont été blessés dans l'accident de l'express Leipzig-Dortmund survenu lundi. Un rail s'étant déformé à la suite de la température caniculaire, quatre des douze wagons du convoi sont sortis des voies. La dernière voiture s'est jetée contre l'un des piliers d'un pont de chemin de fer et a été totalement détruite.

● NEW ORK. — Par onze voix contre zéro et quatre abstentions (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Espagne), le Conseil de sécurité a « censuré énergiquement » hier le Portugal pour ses « attaques » contre la Zambie et prévenu le Portugal que si ces « attaques » ne cessaient pas immédiatement, le Conseil de sécurité devrait prendre d'autres mesures.

● GENÈVE. — Répondant à une invitation formulée à Genève, il y a quelques mois par des cadres du Croissant-Rouge algérien, le président du CICR, M. Naville, vient d'avoir à Alger un entretien avec M. Boumediène, président de la République algérienne et président en exercice de l'OUA.

LE MONDE À LA MERCI DES ARMES CHIMIQUES

Les dépôts de gaz toxiques existent à tous les « points névralgiques »

Les Etats-Unis sont la seule puissance occidentale à n'avoir pas signé le protocole de Genève, datant de 1925 et interdisant l'utilisation des gaz de combat. Quant au Japon, il n'a pas non plus ratifié ce protocole. En revanche, l'Union soviétique se trouve parmi les puissances signataires. Bien qu'ils prétendent n'avoir employé de tels gaz ni en Corée ni au Vietnam, les Etats-Unis dépensent cependant chaque année de 350 à 500 millions de dollars pour fabriquer des gaz toxiques et autres armes dites « bactériologiques et chimiques ». Pour des raisons faciles à saisir, le Département de la défense n'aime guère parler de ces armes, et quand il évoque le problème, c'est toujours d'une manière laconique et évasive. Pourtant, et à son corps défendant, le Département de la défense a dû constater que, depuis quelque temps, lesdites armes font l'objet de nombreuses discussions, aussi bien dans le public qu'au Congrès.

Première alarme

C'est ainsi qu'il y a quelques mois, 6400 moutons ont péri dans une région montagneuse de l'Utah, à la suite de l'essai d'un gaz s'attaquant au système nerveux. On a établi que le gaz était bien la cause de l'hécatombe. Ultérieurement, on a appris que le Département de la défense avait l'intention de faire traverser tous les Etats-Unis (depuis le Colorado jusqu'à la côte atlantique) à un chargement ferroviaire de 27 000 tonnes de gaz « superflu », lequel devait être embarqué puis immergé dans l'océan, à la hauteur de New Jersey. Dès que fut connue la nouvelle, une vague de protestations violentes s'éleva qui obligea le Département de la défense à renoncer à son projet et à détruire le gaz « excédentaire » par des moyens chimiques. Les protestataires craignaient en effet qu'à la suite de quelque accident de transport, le gaz toxique ne s'échappe des récipients où on l'aurait enfermé et ne sème la mort parmi la population.

A Okinawa

Deux incidents qui se sont produits dans l'île d'Okinawa (que les Américains envisagent de restituer au Japon) ont derechef attiré l'attention sur le délicat sujet que constituent les gaz de combat. On apprit, en effet, que les Etats-Unis — lesquels entretiennent à Okinawa une base militaire gigantesque — y avaient entreposé des gaz toxiques sans en informer le Gouvernement japonais. Bien que l'île d'Okinawa soit encore sous la souveraineté américaine, le Japon y exerce d'ores et déjà certaines fonc-

tions administratives : il aurait donc dû être informé. Toute l'affaire a été découverte en avril dernier, lorsque vingt-cinq soldats américains stationnés à Okinawa tombèrent malades à la suite d'un empoisonnement dû à de tels gaz. La promptitude de l'intervention médicale a permis de les sauver tous. Or, quelques semaines auparavant, une centaine d'enfants qui s'étaient baignés non loin de la base américaine avait été atteints, eux aussi, d'un empoisonnement dû à un gaz de combat.

Là-dessus, le Gouvernement japonais exigea que les gaz disparaissent d'Okinawa. Washington accéda à la demande et admit du même coup officiellement que les Etats-Unis disposaient à l'étranger d'entrepôts de gaz toxiques.

En Allemagne aussi

Quant à savoir l'emplacement de ces dépôts, c'est un secret rigoureusement gardé. Toujours est-il que des discussions officieuses ont révélé que l'Allemagne occidentale abritait, elle aussi, de tels dépôts. Pour leur part, les autorités américaines croient savoir que l'Union soviétique a également entreposé des gaz en République démocratique allemande.

On ignore donc plus aujourd'hui que, depuis les années cinquante, les Etats-Unis entretiennent des dépôts de gaz toxiques à l'étranger. Ces gaz sont injectés dans des obus, des bombes volantes et, depuis peu, dans des ogives de fusée. Le Département de la défense justifie ces mesures en disant qu'il est obligé de fabriquer de tels gaz et d'en entreposer dans les régions « névralgiques » du globe afin,

le cas échéant, de pouvoir rendre la pareille à un ennemi qui utiliserait le premier de telles armes... C'est le même cercle vicieux qu'avec les armes atomiques.

● La mort en quelques secondes

Le gaz le plus fariqué mais aussi le plus dangereux dont disposent les Etats-Unis est connu sous le sigle « VX » : il s'agit d'un gaz qui attaque le système nerveux. Invention britannique, il est fabriqué sous licence aux Etats-Unis. Il suffit d'inspirer quelques milligrammes de ce gaz pour être mortellement frappé en l'espace de quelques secondes ; le contact épidermique avec la même dose est mortel au bout de quelques minutes, si le traitement médical adéquat n'est pas appliqué immédiatement.

Un député a demandé au président Nixon de soumettre une fois encore à la ratification du Sénat le protocole de Genève interdisant les gaz toxiques ; le même député a prié le président américain de soutenir les Britanniques qui, à la conférence de Genève sur le désarmement, ont proposé que soient interdites aussi bien la mise au point que la fabrication et l'utilisation d'armes chimiques et biologiques.

Pas question d'évacuer !

Hier, le Pentagone a fait savoir que « l'arme contenant du gaz neurotoxique qui, à Okinawa, avait affecté vingt-cinq militaires américains » et ramené dans le monde la polémique au sujet des armes chimiques, « ne présente désormais plus aucun danger ». L'« arme » en question, dont le Ministère de la défense ne précise pas s'il s'agit d'une grenade, d'une bombe ou de tout autre projectile ou contenant, « a été examinée ainsi que les autres armes du même genre stockées à Okinawa, par une commission de six techniciens civils qui sont attendus à Washington ».

A la suite de l'accident qui avait ému l'opinion, le Ministère américain de la défense avait annoncé qu'il retirerait ces armes. Mais le secrétaire à la Défense, M. R. Laird, a depuis déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient se démunir des moyens de dissuasion ou de défense que sont les armes chimiques et biologiques.

POUR DISSIPER QUELQUES CAUCHEMARS...

Pendant que l'on célèbre toujours l'exploit d'Apollo et que des scientifiques béats se bercent de l'espoir que les hommes d'Etat vont se mettre au diapason et entrer dans l'ère nouvelle, il se déroule à Genève de bien instructives discussions. Elles ont pour théâtre la conférence du désarmement, celle des « 17 ». On y discute notamment des armes bactériologiques (ou biologiques) et chimiques, et de leur interdiction éventuelle.

A vrai dire, on ne peut pas lire le compte rendu des interventions sans se sentir indigné par ce qu'elles révèlent de juridisme étroit, d'hypocrisie fondamentale, de défaut évident d'une bonne volonté véritable. Jamais les paroles sur le désarmement n'ont été aussi éceurantes.

La Grande-Bretagne a déposé un projet d'interdiction des armes B (biologiques). L'URSS n'est pas d'accord, parce qu'il faut aussi, dit le délégué russe, M. Rochtchine, interdire les armes C (chimiques).

Le délégué américain, M. Leonard, lui, est hésitant.

On ne saurait auquel de ces messieurs attribuer la palme du mérite dans le zèle qu'ils déploient pour interdire telle(s) catégorie(s) d'armes de cauchemar, si on ne se souvenait qu'on se trouve en

présence du « coup classique » dans l'histoire des conférences sur le désarmement : la polémique entre ceux qui proposent de désarmer un peu plus et un peu moins aboutit à l'immobilisme parfait.

Pourquoi les uns donnent-ils l'impression de vouloir protéger le secteur des armes chimiques ? Pourquoi les autres n'acceptent-ils pas ce petit pas en avant sous prétexte qu'il y en a un autre à effectuer demain ?

Gardons-nous de tomber dans des vues simplistes sur le désarmement, d'oublier surtout que n'importe quel traité peut devenir demain un chiffon de papier, mais constatons que l'homme de la rue juge d'instinct tou ceci en deux mots : « Quelle comédie. »

Or il existe déjà un protocole dit de Genève, établi en 1925 et interdisant l'emploi « des gaz asphyxiants, toxiques ou autres, et des armes bactériologiques ».

Nombre de pays, à commencer par les Etats-Unis, n'y ont pas adhéré. Ne serait-il pas plus simple de commencer par là ?

Les armes B et C sont assurément des armes de cauchemar, mais les armes atomiques le sont tout autant. Il s'est cependant prouvé des experts militaires pour faire valoir l'intérêt de procédés de massacre massif éliminant

« simplement » les hommes et laissant intactes les infrastructures d'une nation.

« Guerre non destructive », a-t-on dit ! Selon une étude datant de 1967, « une protéine connue sous le nom de toxine botulique est mortelle à la dose de 0,12 millionième de gramme : 500 grammes seulement de cette substance suffiraient donc pour tuer l'humanité entière ».

Fort heureusement, les savants et les experts n'ont pas encore trouvé le moyen (pas plus qu'avec l'arme atomique...) d'éviter l'effet de boomerang et la destruction de l'agresseur au même titre que de l'agressé...

Il n'empêche : les puissances consacrent des crédits élevés à la recherche sur les armes B et C, les perfectionnent, les stockent, comme vient encore de le rappeler l'affaire d'Okinawa et l'intoxication de 25 soldats américains dans cette île après une fuite de gaz « CB ».

En mars 1968, 6000 moutons étaient morts dans l'Utah...

On débat aussi, à Genève, de la démilitarisation, complète ou partielle, des fonds sous-marins. Avec le même insuccès...

R. F.

(« Le Peuple de Bruxelles ».)

ULTIMATUM DE L'OEA AU SALVADOR

Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA), réunis à Washington, ont adressé hier un ultimatum au Salvador pour qu'il accepte le retrait de ses forces du Honduras et en fasse l'annonce avant minuit (5 h. suisses), apprend-on de bonne source.

Cette décision fait suite à plusieurs réunions des ministres des affaires étrangères du continent américain.

Le Conseil ministériel de l'OEA se réunira de nouveau aujourd'hui pour recevoir la réponse du Salvador. San Salvador a posé un préalable au retrait de ses troupes du Honduras : l'octroi de garanties à ses ressortissants dans ce pays. Mais l'OEA n'admet pas une telle exigence et insiste pour que le Salvador accepte les assurances morales qui lui seront données par Tegucigalpa et elle-même. Le Honduras a d'ailleurs accepté d'indemniser les Salvadoriens victimes de mauvais traitement sur son territoire.

● LONDRES. — Une jeune fille de 22 ans, Margot Orford, de Bexleyheath, au sud-est de Londres, a réussi la traversée de la Manche en 15 h. 33. Mais la pollution va rendre cet exploit de plus en plus pénible : la nageuse, en effet, a dû franchir des nappes de mazout...

● NATIONS-UNIES. — Aucun des représentants des sept pays qui fournissent des observateurs à l'ONU sur le canal de Suez n'a évoqué la possibilité d'un retrait de ces observateurs, à la suite de la mort de l'un d'eux, le Suédois Palne, tué dimanche par un obus israélien.

● BONN. — Un accord culturel a été conclu lundi à Bonn entre les Gouvernements ouest-allemand et yougoslave.

● MOSCOU. — Le professeur Arsen Zverev, ministre soviétique des Finances de 1946 à 1960, est décédé à Moscou, dimanche, à l'âge de 69 ans.